



Chomage et fonction publique d'état

Par **annes082**, le **24/09/2009** à **16:49**

Bonjour,

Je suis actuellement en grave maladie, en arrêt depuis 1 an.

Je suis fonctionnaire de la fonction publique d'état depuis 21 ans.

Ma ré-intégration à mon poste n'est plus possible et aucun autre poste n'est disponible.

J'envisage donc de demander un licenciement pour inaptitude au poste.

Mais je me pose plusieurs questions:

A-t-on droit au chômage lorsqu'on est fonctionnaire ?

Comment puis je procéder si mon institution ne veut pas me licencier ?

Est-il plus intéressant de prolonger mon arrêt maladie ou de me faire licencier ?

J'ai beaucoup de mal à trouver des renseignements sur les statuts, droits et allocations des fonctionnaires, merci d'avance pour votre aide!

Merci

Par **suyenbop**, le **24/09/2009** à **20:29**

vous n'avez aucun intérêt à démissionner.

nous vous recommandons 1 initiative de reclassement.

voir aussi notre blog

<http://www.legavox.fr/blog/suyenbop/modules/presentation.php>